Alliance Touche Pas à la Terre Mère

HOME ALLIANCE MANIFESTE DE L'ALLIANCE CONTRE LA GÉOINGÉNIERIE

Notre maison n'est pas un laboratoire

HOME HANDS OFF MOTHER EARTH ALLIANCE

2025

L'ALLIANCE HOME (HOME ALLIANCE)

L'Alliance Touche Pas à la Terre Mère (HOME, pour Hands OffMother Earth, en anglais) est une alliance qui rassemble toute une diversité de groupes de la société civile, notamment des organisations de Peuples Autochtones, des communautés de première ligne, des organisations qui se consacrent aux droits humains, à la justice climatique, à la justice de genre, aux droits des Peuples Autochtones et à la lutte contre toutes les formes d'oppression.

Ensemble, nous rejetons tous les types de géoingénierie, car ils constituent de fausses promesses et détournent dangereusement notre attention des vraies solutions dont nous avons besoin pour lutter efficacement contre les crises climatiques et de biodiversité.

Le bien-être de toutes les sociétés humaines et la vie sur Terre reposent sur des écosystèmes sains. La géoingénierie, à savoir la manipulation technologique délibérée et à grande échelle des terres, des océans et de l'atmosphère, pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur les communautés, les droits humains, les écosystèmes et la biodiversité.

LA TERRE EST NOTRE MAISON COMMUNE. LES EXPÉRIMENTATIONS ET LE DÉPLOIEMENT DE TECHNOLOGIES DE GÉOINGÉNIERIE NE DOIVENT PAS PORTER ATTEINTE À SON INTÉGRITÉ TERRITORIALE ET À SES DROITS.

Nous rejetons la géoingénierie, car elle favorise l'économie extractive basée sur les énergies fossiles et constitue un effort délibéré pour maintenir et perpétuer un système économique défaillant. Nous rejetons la géoingénierie, car elle détourne dangereusement notre attention de l'urgence de réduire les émissions et des solutions existantes qui s'appuient sur les droits humains et s'attaquent aux causes profondes des crises climatiques, de la biodiversité et de la pollution.

Nous nous engageons à protéger la Terre Mère et à défendre ses droits, ses territoires et ses peuples contre les tentatives dangereuses qui visent à manipuler et à contrôler le climat et les processus planétaires vitaux de la Terre.

NOS DEMANDES AUX GOUVERNEMENTS ET AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES

Compte tenu de la gravité des risques posés par la géoingénierie, l'Alliance HOME et ses membres enjoignent les gouvernements et les institutions publiques :

De respecter le principe de précaution

à l'égard de toutes les formes de géoingénierie, en veillant avant tout au respect des droits humains, du climat, de la biodiversité, de la justice environnementale et du principe de « ne pas nuire », en tant que priorités absolues.

De respecter et appliquer le moratoire sur toutes les formes de géoingénierie

prévu par la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui est en vigueur depuis 2010 et a été réaffirmé en 2024.

De s'appuyer sur le moratoire de la CDB pour mettre en œuvre une interdiction immédiate

de tous les déploiements et expériences en plein air impliquant des technologies de géoingénierie marine et solaire. De mettre un terme au développement et au déploiement de projets de géoingénierie terrestre.

De mettre fin au financement public et institutionnel, aux subventions et autres incitations

en faveur de la recherche en plein air, du développement et du déploiement de toutes les technologies de géoingénierie terrestre, solaire et marine. De veiller à ce que les gouvernements ne soutiennent pas la géoingénierie dans les négociations internationales, les politiques ou les cadres institutionnels.

De reconnaître et respecter les droits inhérents, collectifs, juridiques et politiques des Peuples Autochtones

notamment leur droit au consentement libre, préalable et éclairé (FPIC), leur droit à l'autodétermination, ainsi que leurs traditions et pratiques juridiques autochtones et leurs positions éthiques à l'égard des technologies de géoingénierie. La géoingénierie viole les cosmovisions autochtones et les jurisprudences autochtone, qui repose sur les relations fondamentales entre les Peuples Autochtones et leurs terres, leurs eaux, leur air/ciel, leur biodiversité ainsi que sur d'autres formes essentielles de responsabilité. Ces responsabilités ne relèvent pas du droit écrit, mais sont ancrées dans le droit coutumier.

D'établir et soutenir un accord international sur la non-utilisation de la géoingénierie solaire

en partant de la reconnaissance du fait cette technologie est ingouvernable, pour interdire son déploiement et les actions qui le rendraient possible, notamment les expérimentations en plein air, les brevets, le financement public et toute promotion au sein des organisations internationales.

De mettre un terme au développement de nouveaux marchés du carbone

en raison de leurs défauts intrinsèques et de leur incapacité avérée à atténuer les effets de la crise climatique ou à en traiter les causes profondes. De révoquer et démanteler les marchés du carbone et les systèmes de compensation existants et, tant que cela n'est pas accompli, garantir qu'aucune technologie de géoingénierie ne puisse bénéficier d'aucune forme de compensation.

De donner de toute urgence la priorité à des solutions concrètes, transformatrices, fondées sur les droits et équitables sur le plan du genre pour faire face à la crise climatique

Cela inclut notamment : l'élimination rapide, équitable et financée des combustibles fossiles ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; et le paiement de la dette climatique par les pays riches, en tenant compte de leurs responsabilités historiques. Soutenir également les nombreuses approches décentralisées, diversifiées et facilement accessibles favorisant des transitions justes ainsi qu'une production et une consommation socialement et écologiquement durables, en mettant l'accent sur l'équité, la satisfaction des besoins essentiels et le bien-être.

LES IMPACTS DES TECHNOLOGIES DE GÉOINGÉNIERIE

La géoingénierie désigne la manipulation technologique délibérée et à grande échelle des systèmes atmosphériques, terrestres et marins de la terre afin de masquer certains symptômes du changement climatique. Autrefois considérées comme appartenant au domaine de la science-fiction, certaines de ces technologies hautement spéculatives font désormais partie du discours dominant sur le climat, sous l'effet de la panique croissante suscitée par l'aggravation de la crise climatique.

LA GÉOINGÉNIERIE SOLAIRE

La géoingénierie solaire, également connue sous le nom de gestion du rayonnement solaire (SRM, son sigle en anglais) désigne les tentatives visant à réduire le rayonnement solaire responsable du réchauffement climatique, en polluant délibérément la stratosphère avec des particules réfléchissantes ou en modifiant artificiellement la formation des nuages. Ces interventions technologiques menées à l'échelle planétaire et sur plusieurs générations sont intrinsèquement imprévisibles. Elles risquent de venir déstabiliser encore davantage un système climatique déjà fragile, en entraînant des répercussions nouvelles et plus extrêmes. Par leur nature même, les impacts des technologies de géoingénierie solaire sur le climat mondial ne peuvent être évalués efficacement qu'à travers un déploiement à grande échelle et sur une longue durée. Mais lorsque leurs conséquences deviendront visibles, les effets néfastes et potentiellement irréversibles pourraient déjà s'avérer irréparables.

Les technologies de géoingénierie solaire englobent

L'injection d'aérosols stratosphériques (SAI)

L'éclaircissement des nuages marins (MCB)

L'amincissement des cirrus (CCT)

LA « GÉOINGÉNIERIE MARINE »

La « géoingénierie marine » désigne les initiatives de manipulation chimique et/ou biologique des océans à grande échelle. La plupart des techniques de géoingénierie marine visent à augmenter la quantité de CO_2 stockée dans les océans (également appelée « élimination du dioxyde de carbone » ou « CDR », son sigle anglais). D'autres techniques consistent à appliquer la géoingénierie solaire à l'environnement marin en éclaircissant la surface des océans et les nuages côtiers. Enfin, d'autres propositions visent à épaissir la glace marine ou à ériger de vastes barrières sous-marines pour empêcher les glaciers de glisser dans la mer. Toutes ces approches supposent des interventions à grande échelle dans des écosystèmes océaniques fragiles, déjà gravement perturbés par la surexploitation, la pollution, le changement climatique et la création de nouvelles industries ayant une incidence considérable sur les côtes et les océans.

De telles manipulations des océans pourraient avoir de graves conséquences pour les communautés côtières, la biodiversité marine, les chaînes alimentaires, les pêcheries et même sur la capacité naturelle des océans à séquestrer le carbone. Il faut souligner qu'aucune de ces approches n'a encore prouvé son efficacité pour éliminer et stocker le CO_2 sur de longues périodes, et qu'il n'existe aucun moyen fiable de mesurer et de vérifier la quantité de CO_2 qui serait ainsi stockée.

Parmi les techniques de géoingénierie marine, on peut citer

La Fertilisation des océans (OF)

Le renforcement de l'alcalinité des océans (OAE)

La culture industrielle d'algues et l'immersion de biomasse

La modification de la glace arctique

LA GÉOINGÉNIERIE TERRESTRE

Les techniques de géoingénierie terrestres sont principalement conçues pour manipuler et modifier les sols et les écosystèmes terrestres à grande échelle afin de favoriser la séquestration du carbone. Elles sont souvent utilisées en association avec le captage et le stockage du carbone (CCS, son sigle anglais)[1], qui comporte des risques, notamment de fuites, de contamination et d'accidents, et requiert d'énormes quantités d'énergie et l'utilisation de produits chimiques toxiques. D'autres techniques de géoingénierie terrestre impliqueraient d'augmenter la réflectivité de la surface de la Terre afin de modifier le rayonnement solaire. Ces techniques requièrent d'énormes quantités d'énergie et de terres, ce qui constitue une menace pour la biodiversité, la production alimentaire et les moyens de subsistance, entre autres.

1. La capture et le stockage du carbone (CCS) et la capture, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) ne sont pas considérées comme des techniques de géoingénierie, mais elles peuvent être utilisées pour faciliter certaines formes de géoingénierie, notamment la BECCS.

Les techniques de géoingénierie terrestres comprennent

La bioénergie avec capture et stockage du carbone (BECCS)

La capture directe de l'air avec stockage du carbone (DACCS)

L'altération accélérée (EW)

Le Biochar

DÉFENDONS LA TERRE MÈRE ! STOP À LA GÉOINGÉNIERIE !

Certes, la crise climatique est l'un des défis les plus urgents à relever pour l'humanité, mais rien ne justifie d'y répondre par des « solutions » spéculatives, techniques et illusoires qui sont aussi dangereuses, voire plus dangereuses encore, que les effets du changement climatique lui-même. Nous ne pouvons pas réparer un « climat détraqué » en le détraquant davantage.

Il existe de nombreuses raisons de rejeter la géoingénierie :

La géoingénierie est difficile à tester

Pour déterminer efficacement les impacts et les dommages climatiques intentionnels et non intentionnels causés par certaines technologies de géoingénierie, et en particulier les techniques de SRM et de géoingénierie marine, il faudrait les tester à une échelle spatiale et temporelle si grande qu'elles constitueraient déjà un déploiement réel, transformant ainsi la Terre en laboratoire, en risquant d'entraîner des effets néfastes et irréversibles. Les expériences de géoingénierie à petite échelle stimulent le développement technologique et normalisent l'idée dangereuse selon laquelle ces approches pourraient avoir un rôle à jouer dans la situation actuelle. Elles constituent une pente glissante vers des expériences à plus grande échelle et, à terme, vers leur déploiement.

La géoingénierie est difficile à réguler et ses impacts sont incontrôlables

Le principe même de la géoingénierie repose sur l'hypothèse que les êtres humains sont capables de gérer avec précision les systèmes terrestres à l'échelle planétaire, malgré leur immense complexité et leur caractère imprévisible. La manipulation de systèmes terrestres complexes et souvent peu connus, associée au risque de défaillance mécanique, d'erreur humaine, d'interventions hostiles, de catastrophes naturelles, de réduction des financements et de changements politiques, rend les technologies de géoingénierie extrêmement instables, avec un risque élevé de voir surgir des conséquences graves et imprévues.

Le déploiement devrait se faire à très grande échelle

Pour qu'une technique de géoingénierie ait un impact sur le climat, elle doit être déployée à très grande échelle, à la fois dans le temps et dans l'espace. Cela se traduirait par des effets majeurs et irréversibles, qui se feraient surtout sentir dans les régions du Sud et dans l'Arctique. Un déploiement à cette échelle serait impossible à contrôler.

L'injection d'aérosols stratosphériques pour limiter le rayonnement solaire devrait être mise en œuvre de manière continue à l'échelle planétaire pendant des centaines d'années, car le dioxyde de carbone reste dans l'atmosphère pendant des centaines, voire des milliers d'années. Certaines méthodes marines de CDR, telles que l'OAE, impliqueraient le déploiement de technologies sur des zones très étendues, pouvant représenter jusqu'à 10 % de la surface des océans pendant plusieurs décennies, afin d'avoir un impact significatif sur le climat. Des études suggèrent également que le déploiement à grande échelle de la BECCS exigerait l'utilisation de 80 à 700 millions d'hectares de terres dans le monde pour la culture de bioénergies exclusivement destinées à cette fin. Cela représenterait une superficie équivalente à 1 à 2 fois la taille de l'Inde.

La géoingénierie détourne l'attention des véritables solutions

L'illusion selon laquelle ces technologies pourraient « résoudre » la crise climatique offre aux gouvernements des pays à fortes émissions et aux industries polluantes une nouvelle excuse pour éviter les mesures urgentes indispensables : réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et abandonner progressivement les combustibles fossiles. Ce faisant, le monde risque de manquer la courte fenêtre d'opportunité pour engager une transformation sociétale profonde et à temps, et cette fenêtre se referme rapidement. Nous mettons en garde la communauté internationale : à mesure que l'attention et les financements se déplacent vers les technologies de géoingénierie et les expérimentations en plein air, il existe un danger réel que les ressources, recherches et soutiens soient détournés des actions d'atténuation et d'adaptation concrètes, fondées sur les droits humains, qui s'attaquent aux causes profondes de la crise climatique.

La géoingénierie creuserait les inégalités intergénérationnelles

Son utilisation aurait probablement des effets irréversibles sur les populations et sur la planète, avec des répercussions profondes pour les générations futures. Miser sur des technologies hautement spéculatives, ou ne pas les encadrer strictement voire les interdire, expose à des dommages irréparables et à des violations des droits des enfants et des générations à venir.

La géoingénierie renforce le colonialisme, les inégalités et l'injustice

Toutes les formes de géoingénierie tendent à favoriser les détenteurs du pouvoir, qu'il s'agisse d'entreprises ou de gouvernements des pays riches. Les principales technologies sont généralement conçues, et souvent brevetées, dans les pays du Nord, avant d'être imposées au Sud. Leur promotion prolonge des pratiques coloniales profondément enracinées et s'accompagne souvent de la cooptation délibérée d'acteurs issus de « pays vulnérables », tels que des jeunes leaders, des Peuples Autochtones, des institutions universitaires ou des responsables gouvernementaux. En réalité, ces technologies servent surtout à ouvrir de nouveaux marchés pour une petite élite, tout en offrant un prétexte pour préserver un modèle économique profondément injuste.

La géoingénierie mettrait en péril les moyens de subsistance et les écosystèmes

Ses différentes technologies auraient des impacts négatifs généralisés modifications importantes des précipitations et d'autres phénomènes météorologiques, refroidissement inégal, appauvrissement en oxygène des milieux marins et d'eau douce, dégradation des cycles nutritifs et affaiblissement de la couche d'ozone. Ces perturbations déstabiliseraient les écosystèmes, nuiraient à la biodiversité et affecteraient les systèmes alimentaires, les terres et les eaux à l'échelle planétaire. Les plus durement touchés seraient les Peuples Autochtones, les paysans, les pêcheurs et pêcheuses, les communautés locales, les petites productrices et petits producteurs alimentaires, ainsi que les jeunes et les femmes.

La géoingénierie conduirait à des accaparements de terres et d'espaces marins

les terres et les zones côtières des pays du Sud et des régions arctiques subissent déjà une pression considérable. Appliquer la CDR à l'échelle nécessaire pour avoir un impact sur le changement climatique ne ferait qu'exacerber les accaparements de territoires et les violations des droits humains. Les propositions en matière de géoingénierie, telles que les techniques de CDR terrestre et marine, aggraveraient considérablement ces pressions, avec de graves conséquences pour les populations et la biodiversité. Les groupes les plus marginalisés seraient les plus durement touchés.

La géoingénierie menace les Peuples Autochtones

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme reconnaît également que la géoingénierie aurait un impact massif et disproportionné sur les Peuples Autochtones, dont les terres et territoires traditionnels sont particulièrement exposés , d'une part, à être utilisés comme terrains d'expérimentation et, d'autre part, aux conséquences de son déploiement effectif. Des expériences ont souvent été proposées ou ont eu lieu sur des territoires autochtones sans leur consentement libre, préalable et éclairé, en violation de leurs droits. La géoingénierie va à l'encontre de la cosmovision de la nature des Peuples Autochtones et porte atteinte à leurs valeurs culturelles et spirituelles.

La géoingénierie solaire pourrait provoquer un « choc d'arrêt » dévastateur

Elle repose sur un déploiement continu destiné à masquer les effets du réchauffement causé par les émissions persistantes de gaz à effet de serre. Si cette intervention venait à être interrompue soudainement, à cause d'une guerre, de conflits géopolitiques, de perturbations majeures des systèmes météorologiques ou de changements dans le paysage politique, les températures augmenteraient de façon brutale. Un tel « choc d'arrêt » pourrait dévaster les écosystèmes et les sociétés, sans que la civilisation ne puisse s'y adapter. Poursuivre la géoingénierie solaire plongerait le monde dans une crise existentielle. Il faudrait alors choisir entre subir les effets dévastateurs d'un déploiement continu ou faire face aux conséquences encore plus catastrophiques d'un arrêt brutal.

La géoingénierie alimente d'autres escroqueries climatiques, à commencer par les marchés du carbone

Ces derniers sont à l'origine de la récente prolifération d'expériences de géoingénierie, tant marines que terrestres. De nombreuses entreprises profitent déjà de systèmes hautement spéculatifs de compensation carbone, et même de « crédits de refroidissement »[2] fondés sur des technologies de géoingénierie. La compensation n'est rien d'autre qu'un « permis de polluer » : elle entretient l'illusion dangereuse selon laquelle le modèle économique qui a provoqué la crise climatique pourrait fournir les solutions pour la résoudre. Pour l'industrie des combustibles fossiles et d'autres grands pollueurs, ces technologies représentent une nouvelle opportunité de profits, grâce au commerce sur les marchés internationaux du carbone, tout en détournant l'attention des véritables efforts de réduction des émissions.

2. Les « crédits de refroidissement » constituent une nouvelle arnaque climatique : un système de « permis de polluer » censé compenser les émissions réelles en diffusant dans l'atmosphère des particules pour réduire le rayonnement solaire, ou en recourant à d'autres techniques de géoingénierie solaire. Ce concept est profondément problématique et dangereux. Il modifierait en profondeur l'indicateur clé de la politique climatique internationale et ouvrirait la porte à l'intégration officielle de la géoingénierie solaire. Ces « crédits de refroidissement » doivent être fermement rejetés, dès maintenant, tant qu'ils n'en sont qu'au stade embryonnaire.

La géoingénierie enfreint les traités internationaux qui protègent nos océans et notre biodiversité

Le déploiement des technologies de géoingénierie est de fait interdit en vertu d'un moratoire établi de longue date dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui a été réaffirmé en octobre 2024. La Convention de Londres/le Protocole de Londres (LC/LP) a interdit la fertilisation des océans (FO) et a mis en garde contre les effets « généralisés, durables ou graves » de quatre autres techniques. De nombreuses techniques de géoingénierie pourraient également avoir des applications militaires susceptibles de violer le Traité des Nations unies sur la modification de l'environnement de 1978. En outre, le déploiement de technologies de géoingénierie serait susceptible de violer le principe de précaution et les obligations des États de prévenir les dommages environnementaux transfrontaliers, ainsi que l'obligation de ne pas polluer le milieu marin en vertu de la CNUDM.

La géoingénierie comporte des risques d'usage militaire et de conflit

Au-delà de leurs impacts directs et des dangers immenses qu'elles posent, ces technologies peuvent attiser les désaccords sur la manière, le moment et le lieu de leur déploiement. Un recours unilatéral, ou décidé par un petit groupe d'acteurs, à la géoingénierie solaire pourrait déclencher de nouveaux conflits, voire des guerres, et être utilisé comme une arme de destruction massive à part entière. L'histoire humaine ne fournit aucun exemple montrant qu'un tel déploiement pourrait être régulé de façon efficace et stable sur plusieurs générations. Il est au contraire aisé d'imaginer que superpuissances, grandes entreprises et oligarchies empêcheraient toute gouvernance réellement démocratique d'une technologie aussi puissante.

La géoingénierie entraîne des répercussions sur les droits humains

Le développement des technologies de géoingénierie est également incompatible avec un large éventail d'obligations internationales en matière de droits humains, notamment les droits collectifs des Peuples Autochtones, le droit à la vie, le droit à un environnement propre, sain et durable, les droits des enfants, le droit à l'eau et le droit à l'alimentation. Nous faisons écho à l'avertissement du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, qui a déclaré que la géoingénierie « pourrait sérieusement porter atteinte à la jouissance des droits humains de millions, voire de milliards de personnes ».

Notre maison, nos terres, nos océans et notre ciel ne sont pas des laboratoires pour tester des technologies risquées de manipulation à l'échelle planétaire.

AUX PARTISANS DE LA GÉOINGÉNIERIE, NOUS DISONS HAUT ET FORT : TOUCHE PAS À LA TERRE MÈRE !

HOME HANDS OFF MOTHER EARTH ALLIANCE

geoengineeringmonitor.org
handsoffmotherearth.org
info@handsoffmotherearth.org